

*Ambassade du Royaume
de L'Arabie Saoudite
Bruxelles*

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ



مِنَّا إِلَى الْمَلِكَةِ الْجَدِيدَةِ السُّعُودِيَّةِ

بُرُوكْسِلَ

Section Consulaire
45 ave. F.D. Roosevelt -1050 Bruxelles
Tel: 02/6298037 Fax: 02/6404412

CONDITIONS REQUISES POUR L'OBTENTION D'UN VISA
D'AFFAIRES

Durée minimum pour l'obtention d'un visa, même jour, sauf les cas exceptionnels.

Heures d'ouverture: de 9h. à 12h. pour le dépôt
de 13h30 à 14h30 pour le retrait

Documents à fournir:

1. Une invitation du sponsor en Arabie Saoudite, avec tout les coordonnés de la personne: nom, prénom, profession, nom de la société belge, la religion, le but du voyage etc... légalisée par la Chambre de Commerce en Arabie Saoudite et envoyer au Consulat par fax ou par poste au nom du Consul.

* La validité du passeport doit être valable minimum 6 mois.

* Deux photographies à joindre au formulaire de demande de visa.

* Billet (ou attestation) de réservation, avec date de départ.

* Photocopie du Permis de Séjour en Belgique pour un étranger.

* Une lettre de garantie de la Société, suivant modèle ci-dessous:

.. Nous (nom de la Société) certifions que Monsieur... (position occupée dans la Société) entreprendra un voyage d'affaires en Arabie Saoudite pour notre compte et que tous les frais occasionnés par le voyage et séjour en Arabie Saoudite seront réglés par nous.

En rapport avec ce voyage, nous donnons les informations suivantes:

A. Genre d'affaires à contracter...

B. Nom(s) et adresses(s) de la firme(s) à contacter en Arabie Saoudite.

Signature de la personne autorisée.